

Mission Laïque Française - 31 janvier 2017

Résumé du Conseil d'administration suivi de l'Assemblée générale

Le [rapport d'activité](#) ainsi que les rapports financiers de l'année 2015 -2016 ont été approuvés.

Le président François Perret et le directeur Jean-Christophe Deberre soulignent l'agilité et la hardiesse dont fait preuve la MLF. Agilité pour faire face aux demandes et s'adapter aux contextes, hardiesse pour oser investir malgré une conjoncture difficile.

La concurrence pousse à l'excellence : moderniser, construire, équiper, améliorer l'offre est une attente des familles, une nécessité pour les établissements, un moyen de développer les atouts de notre pays dans le domaine de la formation à l'étranger.

Toutes les opérations sont autofinancées et le plafond d'endettement couvert. La situation financière de la MLF est bonne et l'exercice se termine par un résultat excédentaire.

Les orientations stratégiques définies pour les années 2014-2017 sont suivies :

- Consolidation des outils de prévision avec notamment la création d'une section comptable immobilière pour les établissements en pleine responsabilité qui permet de découpler les charges de gestion de celles de fonctionnement et de redonner des marges de manœuvre aux établissements.
- Renforcer l'identité de la MLF en respectant le message laïque, humaniste et interculturel qui la fonde. Les établissements ont bâti leurs projets autour de trois axes : savoir s'exprimer et communiquer, construire sa citoyenneté, forger son autonomie.
- Assurer un développement continu et maîtrisé. La diminution du nombre des écoles d'entreprises (- 4 établissements sur 24 et surtout – 26 professeurs détachés) pousse à réfléchir à de nouveaux modèles. 11 entreprises ont recours à la MLF. Le développement en Afrique se confirme avec notamment la réussite de la réouverture du lycée Jean Mermoz d'Abidjan qui avec le CNED apporte son appui à des établissements non homologués à programme français. Un accord de coopération avec le Ministre gabonais de l'Education permettra à la MLF d'accompagner les 6 écoles publiques conventionnées (EPC). D'importants investissements sont faits au Liban, à Bahreïn, Alexandrie, Palma, Erbil au Kurdistan d'Irak. Une réflexion est menée sur l'évolution de l'offre aux États Unis afin d'y garantir la présence de l'enseignement français.

La MLF entretient des relations privilégiées avec quatre académies (Dijon, Paris, Poitiers, Reims). Ce partenariat vise, au delà des actions concrètes de coopération, de formation, d'évaluation, à faire fonctionner la mobilité internationale des élèves.

À la rentrée 2016 la MLF comptait 33 établissements en pleine responsabilité scolarisant 31 144 élèves (effectif en progression de 4%), 55 écoles partenaires (24 428 élèves) 20 écoles d'entreprises (environ 2 000 élèves).

Le président déplore l'échec du projet Louis Massignon au Maroc, lycée scientifique et technique qui aurait accueilli des élèves de la classe de seconde à la classe Bac plus trois donc à l'obtention d'un BTS. L'accord de l'administration française ayant tardé, l'investisseur privé qui s'était engagé a perdu patience et renoncé.

Il souhaiterait que la réunion interministérielle qui définit les priorités de l'enseignement français à l'étranger soit annuelle et surtout que des relations régulières s'instaurent en amont entre les différents services concernés.

La présence de Madame Florence Robine directrice générale de l'enseignement scolaire, et de Monsieur Éric Tosatti de la Direction Générale de la Mondialisation du ministère des Affaires étrangères ont permis d'aborder le sujet de l'adaptation du réseau aux réalités locales : jusqu'où peut-on aller sans dénaturer l'enseignement français ? Le bac international (IB) y-a-t-il sa place ? La MLF expérimente en accord avec l'organisation IB un diplôme bilingue renforcé, (IB avec une part importante de français). Premiers diplômés en juin 2018. Mme Robine souligne le caractère particulier de cette année scolaire avec une réforme des programmes qui s'étend à tous les niveaux d'enseignement. Elle signale l'existence d'une importante [base de ressources pédagogiques](#) accessible à tous et insiste sur l'importance de la formation des enseignants. M. Tosatti affirme le soutien diplomatique du MAEDI à la MLF et lui propose ses services dans le domaine de la sécurité.

Michèle Bloch, membre du conseil d'administration de la MLF

✉ michele.bloch@adfe.org <http://www.francais-du-monde.org/>